



Bac Professionnel

Services aux Personnes et Animation des Territoires

Objectifs de la formation

- Connaître et comprendre tous les services de proximité essentiels à la vie des personnes et des familles.
- Développer des compétences de polyvalence et d'organisation dans les différents domaines que sont : - le service à la personne et la santé (petite enfance, personnes fragiles, personnes isolées...) - l'animation de la vie sociale portée par des collectivités ou des associations (animation culturelle, tourisme...)

Emplois visés

- Service à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, coordinateur des activités d'aidants...
- Service en structure : agent des services hospitaliers, agent en structure d'accueil de la petite enfance, aidant aux personnes fragiles...
- Service aux populations et aux territoires : agent d'accueil et d'animation, agent social, assistant service à la population, médiateur socio-éducatif...

Conditions d'accès

Entrée en classe de Seconde :
Admission sur dossier, selon la procédure d'orientation de fin de 3ème (Affelnet). Entrée en classe de Première sur dossier après :

- 2nde professionnelle services aux personnes et aux territoires.
- 2nde générale et technologique (passerelle)

Les candidats doivent solliciter un entretien auprès du chef d'établissement.

Stages en entreprises :

En Seconde :

- 5 semaines dans le secteur des services à la petite enfance et aux personnes fragiles.
- 1 semaine de stage collectif "éducation à la santé et développement durable"
- 1 semaine de travaux pratiques renforcés

En Première et Terminale, 14 semaines dont 11 prises sur la scolarité :

- En première, 4 semaines au plus dans le secteur des services aux personnes auprès de publics vulnérables : petite enfance et enfance (0-6ans), autres publics (personnes non autonomes)

Au cours des deux années du cycle première/terminale :

- 6 semaines au moins dans une ou plusieurs organisations du secteur des services aux personnes ou aux territoires, qui seront support de l'épreuve terminale "Expérience en milieu professionnel"
- 4 semaines au moins sur l'animation du territoire.
- 1 semaine de stage collectif "santé et développement durable" et 1 semaine de stage collectif "valorisation du vécu en milieu professionnel"

Obtention du diplôme

L'examen s'obtient par :

- Un Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) comptant pour 50 % de la note finale (environ 20 CCF sur les deux années).
- Des Épreuves Terminales en fin de cycle (50 % de la note finale) .

Poursuite d'études

- Infirmière(er), aide soignant(e), auxiliaire de puériculture, éducateur spécialisé,
- BTS
- Université (psychologie...)



Bac Professionnel

Services aux Personnes et Animation des Territoires

Répartition Horaire Seconde Professionnelle

Modules d'enseignement général :

EG1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques	115 h
EG2 : Construction d'une culture humaniste.....	90 h
EG3 : Développement d'une identité ouverte sur le monde	110 h
EG4 : L'expérience de vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre.....	105 h

Modules d'enseignement professionnel :

EP1 : Les besoins des personnes	75h
EP2 : Les structures et les organisations de services aux personnes.....	60 h
EP3 : Le confort des personnes	180 h
Enseignement à l'Initiative de l'Établissement (EIE) :	90h
Mise à niveau des élèves.....	30 h
Activités pluridisciplinaires.....	30h

Première et Terminale Professionnelle

Modules d'enseignement général :

MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel	261 h
MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation	206 h
MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles.....	110 h
MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales	151 h

Modules d'enseignement professionnel :

MP5 : Les activités au service du lien social dans leur contexte territorial	82 h
MP6 : Organisation de ses interventions auprès de la personne et sur le territoire.....	96 h
MP7 : Accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne	151 h
MP8 : Accompagnement de la personne au sein de son espace de vie	124 h
MP9 : Dynamisation d'un lieu de vie local	41 h
MP10 : Mise en œuvre d'actions vectrices de lien social ou de cohésion territoriale	124 h
MAP : Module d'Adaptation Professionnelle (MAP) :	55 h
Séances en pluridisciplinarité.....	110h

